

|             |        |    |
|-------------|--------|----|
| 5.0 crédits | 30.0 h | 1q |
|-------------|--------|----|

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Enseignants:                 | Fyon Marc ; Malherbe Philippe ;  |
| Langue d'enseignement:       | Français   |
| Lieu du cours                | Louvain-la-Neuve   |
| Ressources en ligne:         | Présentations ppt ; lectures disponibles sur i-campus.   |
| Thèmes abordés :             | <p>Dans le cadre de ce cours, sont notamment enseignés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'appréhension par le droit fiscal et le droit des sociétés de la notion de groupe</li> <li>- la gouvernance des groupes de sociétés, en ce compris la problématique des conflits d'intérêts (corporate opportunities )</li> <li>- le régime fiscal des sociétés holdings</li> <li>- le traitement en droit des sociétés et les conséquences fiscales des opérations de réorganisation (fusions, scissions, apport de branche et opérations assimilées) tant pour les sociétés que pour les actionnaires</li> <li>- une introduction aux aspects internationaux de la fiscalité des groupes</li> </ul> <p>Chaque thématique est traitée à la fois sous l'angle du droit communautaire et du droit interne.</p>   |
| Acquis d'apprentissage       | <p>Le cours a pour objectif d'aborder, sous l'angle du droit des sociétés et du droit fiscal, la notion de " groupe de sociétés " ainsi que les principales opérations de réorganisation qui s'y réalisent.</p> <p>L'étudiant est amené à maîtriser les enjeux à la fois théoriques et pratiques de ces opérations.</p> <p>Plus précisément, les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- comprendre et maîtriser les concepts propres à la matière;</li> <li>- avoir une connaissance rigoureuse et approfondie des dispositions légales et des principes généraux enseignés;</li> <li>- être capable d'analyser les applications jurisprudentielles de ces règles et principes et de les appliquer à des cas concrets;</li> <li>- établir des liens entre le droit fiscal et le droit des sociétés.</li> </ul> <p>Le cours fait partie intégrante de la finalité " droit de l'entreprise " et est donc conçu en synergie avec les autres cours de la finalité.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Faculté ou entité en charge: | BUDR   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en droit  | DROI2M | 5       | -         |  |